
ICANN75 | Réunion générale annuelle – Séance conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et la ccNSO
Mercredi 12 septembre 2022 – 09h00 à 10h00 KUL

ORATEUR : Un test de son juste avant de commencer dans quelques minutes.
Zoom est connecté, nous sommes prêts, c'est bon.

Bonjour mesdames et messieurs, bienvenue à cette réunion qui a lieu tôt le matin entre le Conseil d'Administration et l'organisation de soutien aux extensions géographiques. C'est toujours très intéressant de pouvoir parler avec vous des extensions géographiques qui sont très utiles dans vos pays respectifs. Merci beaucoup d'être là.

Patricio sera le modérateur de cette session. Il a été élu par la ccNSO en tant que représentant auprès du Conseil d'Administration.

PATRICIO POBLETE : Bonjour mesdames et messieurs où que vous soyez, merci d'être présents avec nous. J'ai effectivement eu le plaisir de participer avec mes collègues hier soir au barbecue de la ccNSO. Je vois que d'ailleurs la fête a dû être presque trop bonne puisqu'il y a beaucoup de mes collègues qui ne sont même pas encore là. Ce

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

fut une excellente occasion de passer un moment ensemble, tout comme cette réunion d'aujourd'hui, qui est un excellent espace pour pouvoir partager des points de vue, mais aussi nos différents points d'intérêt, éventuellement nos divergences. Nous avons réalisé un sondage auprès de la communauté de la ccNSO, qui nous a répondu.

Je passe la parole maintenant à Alejandra.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup, Patricio. C'est la première fois que le conseil de la ccNSO tient une réunion en présentiel avec le Conseil d'Administration depuis la pandémie. C'est formidable de vous voir en face à face et non pas toujours par le biais d'un écran.

MAARTEN BOTTERMAN : Au moins la moitié du visage.

ALEJANDRA REYNOSO : Ce que nous allons faire aujourd'hui, c'est de répondre à la question du Conseil de façon détaillée. Nous souhaitons explorer les différents sujets qui dérivent de cette question. Voilà, elle est à l'écran, merci beaucoup.

La question est la suivante. Quelles actions de collaboration devraient être réalisées par la communauté, le Conseil

d'Administration et l'organisation pour pouvoir avancer vers nos priorités stratégiques ?

Bien sûr, la priorisation est l'une de nos priorités. Nous faisons aujourd'hui les choses différemment à la ccNSO, parce que nous pensons que répondre à cette question est aussi une manière de réfléchir à la manière dont nous pouvons travailler de manière plus efficace ou juste meilleure tout simplement ; donc nous souhaitons le partager avec vous. Pour ce faire, je vais demander à Irina de bien vouloir dire au Conseil ce que nous faisons au sein du comité qu'elle dirige.

IRINA DANIELIA :

Merci beaucoup Alejandra. Je suis Irina. C'est un plaisir pour moi d'être ici. Et comme Alejandra vient de le dire, je vais m'adresser à vous pour vous expliquer comment nous travaillons à la priorisation au sein de la ccNSO.

En tant que membre de la communauté de l'ICANN, nous avons bien sûr de nombreuses tâches, de nombreuses activités et il est parfois difficile de tout faire en même temps. Nous devons donc prioriser.

Nous avons d'abord réalisé que nous devons être assez clairs en matière de stratégies et définir précisément ce que la ccNSO considère comme étant le plus important. Nous avons donc développé notre stratégie, écrite sur un document d'une page de

façon aussi claire que possible, et nous avons identifié trois objectifs principaux pour nous.

Le premier objectif, c'est de faire évoluer la politique mondiale qui sous-tend aux extensions géographiques aux noms de domaine de premier niveau géographiques et de nous assurer que les politiques qui s'y appliquent soient conformes aux besoins des noms de domaine de premier niveau géographiques.

Le deuxième objectif identifié est de soutenir la croissance et le développement des ccTLD à travers le monde par le biais d'échange d'informations, d'idées et par la construction de relations solides, c'est-à-dire d'être une plateforme pour la participation et l'échange d'informations. Le résultat attendu de cela est que les noms de domaine de premier niveau géographiques soient un outil positif d'évolution et de développement.

Le troisième objectif est de contribuer au travail de l'ICANN en matière de mission et de responsabilité, tout en faisant avancer les ccTLD. C'est un aspect fondamental du travail de l'ICANN qui va, d'ailleurs, au-delà de la portée limitée de la ccNSO.

Il y a d'ailleurs une série d'activités fondamentales qui sont les nôtres, qui sont prévues par les statuts constitutifs de l'ICANN. Compte tenu de cela, nous avons également établi des priorités pour nos projets, ce qui nous permet de visualiser l'ensemble de

ce que nous faisons actuellement et de ce que nous allons faire dans l'avenir. Ceci nous permet d'évaluer clairement et facilement la quantité de travail que nous avons.

Lorsqu'une nouvelle tâche s'ajoute à la liste, nous y appliquons une méthodologie de mesure de l'impact en fonction des efforts avant d'assigner cette tâche au conseil de la ccNSO et nous essayons de voir surtout dans quelle mesure cette tâche s'aligne aux objectifs que nous avons fixés et quelles ressources sont nécessaires pour la réaliser. Cette méthode nous permet d'évaluer l'importance des demandes qui nous parviennent et de voir ce que nous allons en faire. C'est en fonction de cela que le conseil de la ccNSO organise ses travaux.

Nous définissons ensuite des priorités trimestrielles. Nous avons par exemple deux processus d'élaboration de politiques en cours ainsi que des mécanismes de révision concernant des décisions portant sur le transfert et la révocation de la délégation de ccTLD et également un processus de PDP sur les IDN. Nous avons également essayé de développer un mécanisme nous permettant de présenter des rapports de progrès sur la réalisation de ces activités en fonction de nos objectifs.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup Irina.

Nous souhaiterions écouter vos commentaires là-dessus.
Katrina.

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup. C'est formidable de vous voir aujourd'hui en personne. Nous avons eu la possibilité de nous voir hier sans masque. Alors, merci beaucoup pour cette formidable fête d'hier soir. Je suis Katrina Sataki pour le procès-verbal.

Merci beaucoup Irina de nous avoir présenté cette approche. J'ai une question pour vous. Vous avez dit que dans les objectifs de la ccNSO, le troisième objectif est de diffuser le travail de la ccNSO et surtout les actualités liées aux ccTLD au-delà de la communauté de la ccNSO et de contribuer au travail de l'ICANN. Bien sûr, à travers cette analyse des efforts à déployer en fonction de l'impact, vous évaluez l'importance de vos activités pour les ccTLD. Bien sûr, la ccNSO a une fonction mondiale et votre regard se porte bien au-delà des seuls ccTLD. Vous vous assurez de l'amélioration de la situation en général. Alors, comment équilibrer cette méthodologie impacts-efforts lorsque vous essayez d'évaluer le niveau de difficulté pour la ccNSO d'assumer une tâche ou une activité tout en gardant un œil sur le processus mondial de l'ICANN ? Je ne sais pas si je suis claire. Je crois que je n'ai pas très bien compris en fait.

IRINA DANIELIA : Merci beaucoup, Katrina. C'est une très bonne question. Je ne suis pas sûre que je puisse vous donner une réponse universelle qui couvre toutes les situations possibles. Mais dans chaque situation spécifique, nous essayons d'évaluer dans quelle mesure l'activité concernée est stratégique, de portée suffisamment large et requière réellement nos efforts et notre travail. C'est difficile pour moi de vous donner une réponse générale. Je pense que cela dépend de chaque exemple spécifique.

PATRICIO : J'ai une question concernant les processus d'élaboration de politiques sur lesquels nous travaillons actuellement.

La première moitié du ccPDP3 devrait terminer cette semaine. Donc, la deuxième moitié de ce ccPDP3 est proche de son terme. Et nous savons que les processus d'élaboration des politiques de la ccNSO ne sont pas fréquents, en toute logique bien sûr, parce que ce sont des questions locales. Si nous observons cela d'un point de vue stratégique, j'aimerais savoir s'il y a d'autres questions au sujet desquelles la communauté pense qu'un processus d'élaboration de politiques serait nécessaire une fois que nous aurons terminé les processus actuels.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci Patricio pour cette question.

Effectivement, nous travaillons actuellement sur les PDP que vous avez mentionnés et jusqu'à maintenant, nous n'avons pas mentionné d'autres ccPDP futurs. Ce que fait le comité, c'est une révision de cette stratégie de façon fréquente. Nous avons un plan biennal et tous les deux ans, nous voyons si quelque chose doit être changé. Bien sûr, ce plan n'est pas gravé dans le marbre et si nous voyons soudainement que nous devons nous concentrer sur autre chose, c'est tout à fait possible. Et ce plan et les priorités qu'il désigne peuvent être modifiés.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup.

Il s'agit réellement d'un autre niveau de participation. Vous allez réellement rassembler vos bonnes pratiques et ceci sera extrêmement utile pour la communauté de l'ICANN. Ceci sera très appréciable. Au sein de la diversité, il y a toujours de bonnes pratiques générales qui peuvent émerger ; donc, ceci nous sera très utile. Merci beaucoup.

KATRINA SATAKI : Une autre question de ma part.

Je sais que la ccNSO participe activement, même si c'est le premier cadre d'établissement des priorités. Mais j'aimerais savoir quelle est votre opinion par rapport au processus. Par

rapport à votre expérience, quelles sont les améliorations qu'il faudrait apporter pour s'assurer que le cadre d'établissement de priorités fonctionne mieux ?

CHRIS DISSPAIN :

J'ai participé au programme pilote et d'après moi, tout s'est très bien passé. C'est difficile, évidemment, de dire : « Vous pouvez tirer des enseignements par rapport à sa structure », mais sachant qu'il traitait d'une série très spécifique de recommandations, à savoir les recommandations externes faisant l'objet de révision, c'est difficile d'en tirer d'autres conclusions.

Je dirais une chose toutefois. Au début de ce processus, Xavier et son équipe sont venus au comité de panel pilote avec une série de propositions et cela a été extraordinaire et très utile, parce qu'ils ont proposé ces suggestions. En fait, on avait commencé sans propositions réelles et ils nous ont aidés parce que sinon, on aurait tourné en rond. Les gens au comité, lorsqu'ils ont leur propre projet, il n'y a pas de problème, mais parfois, on a du mal à prendre les suggestions de l'organisation pour les intégrer dans ce programme pilote. Or, on l'a fait là et c'était très intéressant, très important. Je pense que le vrai test est celui qui va arriver maintenant et c'est là qu'on va se rendre compte si ça fonctionne ou pas.

MATTHEW SHEARS : Merci Patricio.

Irina, j'ai beaucoup apprécié tous les détails que vous nous avez donnés par rapport à ce processus et j'allais poser la même question que Katrina par rapport à l'impact. Mais l'un des défis auxquels je pense que nous sommes tous confrontés, c'est comment savoir lorsqu'on a terminé un travail et comment savoir, si on l'a terminé, si on peut laisser de côté. Comment retirez-vous quelque chose de vos listes de priorités pour y ajouter quelque chose de nouveau ?

IRINA DANELIA :

En fait, il n'y a pas de processus formel en place qui soit défini, écrit et qui constitue une ligne directrice. Mais nous nous sommes mis d'accord pour dire que d'abord, notre plan de travail s'étale sur deux ans. Il est récurrent, on voit quelles sont les activités qui sont finies, ce qui a été fait.

Ensuite, nous avons convenu que l'on allait évaluer nos priorités principales tous les trois mois. On se réunit au sein du comité de triage ou filtrage pour voir si les activités qui figurent sur la liste constituent une priorité pour le premier semestre, deuxième, troisième, et si ce n'est pas le cas, quelles sont les choses les plus importantes pour nous à court terme.

Et à l'instar de ce qu'a dit Patricio par rapport aux objectifs stratégiques, actuellement, on a des besoins en termes d'élaboration de politiques – ceci est notre objectif immédiat et principal. Et si les deux politiques sur lesquelles on travaille actuellement sont élaborées et approuvées, il se pourrait qu'il y ait un travail au niveau de la mise en œuvre ensuite. Mais s'il n'y a pas de besoins en termes d'élaboration de politiques, alors on considère que cette tâche est finalisée pour cette période spécifique et on passe à la priorité suivante. L'idée est que ce soit un processus évolutif et dynamique et que ce ne soit pas un processus trop lourd dans lequel on se sente enfermé. Il faut que ce soit absolument dynamique, que cela évolue et qu'on puisse réviser de manière récurrente ce qui est fait, ce qui a déjà été fait et ce qu'il reste à faire.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup de cette conversation.

On va continuer avec les questions qui nous occupent. À quoi nous sert ce travail de triage ou de filtrage, comme disait Irina ? Chaque fois qu'on reçoit une nouvelle tâche, c'est à ce comité de filtrage ou triage qu'on évalue et qu'on décide quelles sont les questions qui méritent qu'on y consacre tous nos efforts maintenant et quelles sont les tâches sur lesquelles on peut travailler plus tard.

Ensuite, sur la question de savoir comment l'amener à l'ICANN, l'ISPC a dit qu'il y avait trop de choses en cours en même temps à l'ICANN et qu'il fallait être prudent pour qu'il n'y ait pas trop de choses en même temps en parallèle. Pourquoi ? Parce que les ressources ne sont pas infinies. Il y a une préoccupation par rapport à la manière dont cela sera affecté et je me demandais si Tatiana pourrait nous faire le point sur cette situation.

TATIANA TROPINA :

J'espère que je vais pouvoir baisser mon masque pour parler.

Lorsqu'on a reçu la réponse de l'organisation à ce commentaire de la ccNSO, il y a quelque chose qui est ressorti très fort pour moi parce que l'organisation ICANN apprécie les préoccupations et a mis en avant le fait qu'il y avait beaucoup de choses qui avaient lieu en parallèle. Et ce terme parallèle, c'est pour la piste de travail 2, l'ATRT3, les SubPro.

Ce qui m'a frappée, c'est qu'outre le fait que les [hubs] fixent des priorités, comment faire en sorte de travailler de manière efficace ? Parce que la piste de travail 2, ce n'est pas une nouveauté. Et ce que j'ai pensé, c'est que la communauté elle-même, les groupes de travail intercommunautaires sur la piste de travail 2 ou le EPDP qui s'ajoute également à l'ATRT3, comment pouvons-nous fixer des jalons pour nous assurer que le travail ne s'accumule pas et qu'on avance de manière efficace ? Comment

gérer les nouvelles tâches qui arrivent sans pour autant négliger ce qu'on avait déjà à faire ? Et quels sont les enseignements que l'on peut tirer ?

Par exemple, il y a deux ans, on a eu cette discussion par rapport à l'ODP, l'étape de conception opérationnelle. Est-ce qu'on en a tiré des leçons ? Est-ce que cela nous a aidés à atteindre nos objectifs ? Est-ce que nous, en tant que communauté, on réfléchit à cela ? Est-ce que nous, en tant que communauté, on en tire des conclusions pour réaliser des efforts ?

Voilà, c'était simplement une observation. Prenez-le comme un début de dialogue parce que je pense que l'on contribue tous à cela, nous, en tant que communauté, l'organisation ICANN le Conseil d'Administration de l'ICANN. Qu'en pensez-vous ?

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, tout à fait. Le Conseil d'Administration y réfléchit aussi beaucoup. Il y a également l'importance ici d'établir des priorités entre les choses. Je pense que c'est un bon premier pas en avant. Il faut continuer à avancer, bien entendu. Mais ce qui est essentiel, c'est de comprendre quelles sont les véritables priorités et comment éviter le double emploi. Par exemple, le nombre de commentaires publics qui ont été effectués ces derniers mois vous donne une bonne indication.

Si vous pensez qu'il y a trop de choses en cours et que vous pensez que ça mérite un commentaire, faites-le-nous savoir, parce que ce qu'on ne peut pas faire, c'est dire : « Voilà, ne faisons pas cela » si c'est quelque chose de crucial.

Et ensuite, d'une manière générale, au Conseil d'Administration, on a tendance à penser que si on essaie de faire trop de choses à la fois, finalement, on n'est pas efficace. Donc il faut assigner des gens aux différentes fonctions parce qu'on ne peut pas tout faire avec tout le monde en même temps.

Voilà des premières mises en garde de ma part.

GÖRAN MARBY :

Sachez d'abord que j'apprécie beaucoup cette discussion.

L'établissement de priorités et les ressources, que ce soit pour l'organisation, la communauté ou le Conseil d'Administration, c'est une question essentielle. Cette discussion n'existait même pas il y a deux ans et je suis heureuse qu'on l'ait maintenant.

Il y a tellement de choses qu'on essaie de faire maintenant et qu'on essaie de régler ensemble. Je ne sais pas si Xavier est dans la salle. Oui, bonjour Xavier.

Ensemble, avec la communauté, on gère quarante thématiques différentes avec la communauté, où on essaie d'améliorer les différents processus. Mais ce que je veux dire, c'est qu'il y a un

effort à faire au niveau de la coordination entre SO et AC, parce que le Conseil d'Administration chapeaute tout cela. Mais vous, vous êtes tenus de respecter les statuts constitutifs, mais la coordination entre les leaders des SO et AC est très importante. Je me souviens de la première réunion de coordination entre les présidents des SO et des AC à Abu Dhabi et Manal a présenté ce qu'elle a appelé la liste qui fait peur. Pourquoi ? Parce que nous tous, d'une certaine manière, dépendions de la GNSO parce que si la GNSO décide d'un PDP, alors tout le monde s'y intéresse. Et ce sont les leaders des SO et Ac qui jouent le plus grand rôle ici. C'est, je crois, Xavier qui s'en occupe.

Mais cette situation se produit tout le temps. Et lorsque je parle à mon équipe, je leur dis toujours : « Il n'y a jamais eu de transition aussi chaotique que celle-ci. » On a eu plusieurs PDP et la piste de travail 2 qui n'a pas été révisée et on me dit qu'il faut le rappeler à chaque fois parce qu'on a tendance à l'appeler révision, mais ce n'est pas une révision. Donc, si vous ajoutez tout cela, vous ajoutez la pandémie au beau milieu de tout cela, vous voyez toutes les difficultés qui se posent au niveau de l'organisation.

Ce qu'on a essayé de faire – et on ne fait pas toujours bien les choses –, on a essayé d'ouvrir la porte pour que vous voyiez ce que l'on fait. On a été très transparents par rapport à la piste de travail 2 pour montrer à la communauté comment on fait les

choses. Bien entendu, les gens doivent lire les rapports, mais ceci, c'est une autre histoire.

Je ne pense pas qu'il y ait de solution simple à ce problème si complexe, mais le dialogue est important à ce niveau-là. Et ceci veut parfois dire qu'établir des priorités veut dire qu'il faut faire quelque chose avant autre chose et ceci est l'inconvénient de ce travail. Et c'est peut-être votre projet qui va en pâtir.

Donc j'aimerais vous remercier réellement de cette conversation, parce que votre présence au sein de ce groupe de leadership SO et AC est très importante.

TATIANA TROPINA :

Merci de me donner l'opportunité de répondre.

Göran, merci d'avoir évoqué cela parce qu'en fait, j'avais peur de parler de la GNSO et des autres parties de la communauté, parce que nous, nous sommes ici dans cette communauté extrêmement efficace, qui peut être a affaire à un PDP particulièrement complexe, etc. Mais finalement, tout cela dépend de l'ensemble de la communauté. Donc j'apprécie beaucoup cette conversation.

Et il est important aussi pour nous, en tant que communauté, d'en parler de manière ouverte. Est-ce qu'on veut ajouter des

couches supplémentaires ? Est-ce qu'on veut que quelque chose soit abandonné ?

Vous avez parlé de la piste de travail 2. Je me souviens aussi, il y a quelques années, le projet de l'évolution du modèle multipartite qui a nécessité quelques ressources supplémentaires – et je ne sais pas où on en est à ce niveau-là –, mais sachez que je suis tout à fait d'accord avec vous, cela concerne l'ensemble de la communauté. Mais d'une certaine manière, maintenant que je suis au conseil de la ccNSO, je vois bien à quel point ceci nous affecte et combien il serait bon d'établir des priorités dans nos intérêts aussi, même si la GNSO est plus grande et qu'on en dépend.

GÖRAN MARBY :

J'espère que vous pensez qu'on donne la priorité à la ccNSO et qu'on soutient la ccNSO. Étant donné que Xavier est dans la salle, je vais lui demander d'intervenir par rapport à la piste de travail 2 et par rapport à tout ce qu'il fait. Je vois qu'il est en train de se précipiter sur son ordinateur pour faire cela. Désolé de vous déranger, Xavier.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : J'ai Matthew aussi dans la liste des interventions, puis Katrina.

MATTHEW SHEARS : Soyons réalistes et honnêtes : ce n'est pas une problématique qui va disparaître en six mois. Mais si l'on analyse ceci de façon plus large, plus nous priorisons – et je sais que nous allons utiliser ce terme à l'excès – mais comme Chris l'a dit, nous avons maintenant un cadre dans lequel nos activités vont pouvoir se développer dans le cadre du processus de planification stratégique annuel. Donc, ceci doit s'institutionnaliser et nous espérons que nous allons pouvoir réduire notre retard au fur et à mesure. Dans ce qui a été financé, nous devons identifier ce sur quoi nous allons travailler en premier. En fait, c'est une harmonisation du processus de PDP qui est en cours.

Toutes ces choses se mettent en place peu à peu. J'espère, de façon optimiste et prudente, que tous ces éléments combinés nous permettront de réduire ce retard. La communauté a toujours de nombreuses décisions à prendre concernant les priorités qu'elle souhaite établir en termes de financement, etc. Si l'on observe tout cela dans la totalité, nous avons fait les bons choix en matière de priorités et de processus. Mais quoi qu'il en soit, il va être nécessaire de prendre un peu de temps pour pouvoir combler notre retard.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup.

Effectivement, c'est impossible de ne pas être d'accord avec votre évaluation, Tatiana. Je pense que nous réalisons tous que c'est la situation. Je souhaite dire deux choses.

D'abord, il y a de nombreuses recommandations et si l'on consulte la page de la communauté ICANN Wiki sur icann.org et que l'on consulte les pages spécifiquement consacrées aux révisions, on peut voir le statut de leur mise en œuvre. Actuellement, il y a des informations qui sont très fréquemment mises à jour sur la mise en œuvre des recommandations. C'est l'une des choses que je souhaitais souligner.

La deuxième chose – et peut-être que vous allez mettre anglais parce que j'ai dit cela –, il y a certains éléments dans le cas d'Irina qui m'ont beaucoup plu. Tatiana a également dit que nous devrions essayer de ne pas entasser les activités pour éviter de prendre du retard. Malheureusement, à l'heure actuelle, c'est le cas. À la ccNSO, si quelque chose n'a pas été fait depuis cinq ans, peut-être que nous devrions tout simplement l'oublier et c'est peut-être, je crois, quelque chose à quoi la communauté pourrait réfléchir.

JAVIER RUA-JOVET :

Bonjour. J'ai une déclaration et un commentaire par rapport à l'importance de la ccNSO dans ce contexte de diversité et l'importance d'écouter la communauté.

J'ai participé à plusieurs communautés à l'ICANN. J'ai commencé en tant qu'observateur au sein du GAC puis à l'ALAC. J'ai également participé à la piste de travail 5 de la GNSO. Et ce que je peux vous dire de l'importance toute particulière de la ccNSO et de sa voix, c'est que la ccNSO est peut-être la communauté la plus représentative du modèle multiacteur. Il y a des institutions gouvernementales, des institutions privées et des tas d'autres types d'institutions. On l'ignore souvent, mais la ccNSO est particulièrement représentative du modèle multiacteur, à la différence de communautés purement multilatérales ou gouvernementales. Donc, je souhaitais vous rappeler que la ccNSO représente réellement le modèle multipartite de l'ICANN et la diversité, la grande variété d'intérêts qui font l'objet de consensus si régulièrement.

Merci beaucoup.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci beaucoup.

Maintenant que nous avons couvert la première partie en ce qui concerne la priorisation et comment mieux avancer à l'avenir, nous pouvons passer au point suivant concernant les actions de collaboration. Nous souhaiterions aborder la question de la collaboration, de sa signification pour la ccNSO et ce que cela signifie que de travailler de façon collaborative avec l'ICANN. Est-

ce que je peux demander à Chris de nous l'expliquer, s'il vous plaît ?

CHRIS DISSPAIN :

C'est très intéressant d'écouter cette conversation. Je savais que j'allais prendre la parole à ce moment-là, mais je ne savais pas que nous allions consacrer la première moitié de cette réunion à parler de ce dont nous avons parlé. C'est très intéressant.

Je réfléchissais à ma réponse, justement, en vous écoutant et la communauté des ccTLD grandit. Le Conseil d'Administration a changé et il pourrait peut-être être utile de revenir aux principes fondamentaux, c'est-à-dire comment la ccNSO et l'ICANN travaillent ensemble. Les ccTLD sont là parce qu'ils veulent être là, non pas parce qu'ils doivent être là.

Effectivement, le travail de la ccNSO vise à soutenir le modèle multipartite. Nous ne sommes pas nécessairement d'accord avec tout toujours, mais nous le soutenons, c'est très clair. La ccNSO n'établit pas de politique pour les ccTLD. Les ccTLD établissent leurs propres politiques dans leur territoire ou leur pays. Mais la ccNSO établit des politiques concernant la façon dont l'ICANN traite les ccTLD, en matière de prescription, de leur retrait, etc.

Et comme l'a dit Javier, ce qui est important pour l'ICANN, c'est entre autres la légitimité qu'apportent les ccTLD, parce que s'ils n'existaient pas, l'ICANN serait beaucoup plus une organisation

commerciale, puisque vous auriez simplement des relations avec les parties avec lesquelles vous avez des contrats et c'est à peu près tout.

Le quiproquo de tout cela, c'est lorsque l'on parle des relations entre l'ICANN et les ccTLD individuels. Nous parlons, mais si vous voulez parler d'un ccTLD en particulier, adressez-vous directement à ce ccTLD ou si vous voulez parler d'un groupe de ccTLD ou des ccTLD dans leur ensemble, vous pouvez vous adresser à la ccNSO. Et c'est en réalité tout ce que nous souhaitons. Bien sûr, il serait formidable – et ce n'est pas du tout une critique – que notre site Internet soit mis à jour. Je sais que ce n'est pas une priorité, mais ce serait formidable que ceci soit fait à un moment ou un autre.

Fondamentalement, il s'agit là d'une relation de collaboration essentielle pour tous les ccTLD et nous souhaitons continuer à les développer et à grandir.

À l'occasion de la Summer School avec Wolfgang Kleinwächter à laquelle j'ai participé, j'étais à une table ronde, peu importe de quoi il s'agissait, mais [Fadi] a dit que nous ne pouvons pas oublier que le modèle multipartite est sacré. Effectivement, cela peut vous paraître curieux, peut-être un peu étrange et c'est peut-être une exagération, parce que si c'était un modèle sacré, nous serions tous des apôtres. Mais en réalité, quoi qu'il en soit, l'idée est que nous devons le défendre.

Merci.

GÖRAN MARBY :

Peut-être une observation supplémentaire par rapport à notre site Internet.

Nous avons passé les quatre ou cinq dernières années à construire un document pour nous rendre compte que nous avons des milliers de documents qui ne sont pas encore indexés. L'un des aspects intéressants avec votre site Internet, c'est qu'il n'est pas sur notre site Internet, il est totalement séparé. Nous ne savons pas ce qu'il contient. Et c'est d'ailleurs le premier site Internet externe que nous allons ajouter au nouveau système de gestion de documents. Donc, vous êtes en réalité les premiers sur la liste des sites externes. Nous avons 30 sites Internet externes qui ont leur propre système de gestion de documents que nous allons tous rassembler sous le même cadre.

Effectivement, il est bien normal que vous disiez que vous souhaitez que votre site Internet soit actualisé, mais sachez que nous allons maintenant vous ramener dans le giron de notre site Internet. Nous n'avons jamais fait cela auparavant. C'est un saut gigantesque pour l'ICANN, un tout petit pas pour l'humanité, puisque ceci aurait dû être fait il y a au moins 25 ans. Bienvenue dans notre univers.

CHRIS DISSPAIN : Merci beaucoup, Göran. Mais rappelez-vous vraiment, ce n'était pas ma principale observation, bien entendu.

GÖRAN MARBY : Oui, mais vous l'avez quand même dit.

ALEJANDRA REYNOSO : Parfait, merci beaucoup.

Nous sommes très heureux de savoir que nous sommes les premiers sur la liste, même si effectivement ce n'était pas le point principal.

En ce qui concerne la communication également, je souhaiterais m'attacher à la façon dont les choses sont réalisées sur une base de volontariat et surtout la façon dont les bénévoles sont motivés à participer à la ccNSO. Ils partagent des informations, ils collaborent, ils échangent des idées, ils aident la communauté des ccTLD à prospérer. C'est quelque chose que nous devons réellement prendre en compte lorsque nous investissons plus de ressources dans notre travail. Il est parfois difficile pour nous de trouver des volontaires souhaitant investir du temps et du travail au-delà des frontières du monde des ccTLD. C'est quelque chose que nous ne devons pas oublier.

En disant cela, je souligne également le fait qu'une communication ouverte et fluide est essentielle pour nous afin

d'être ouverts, transparents. Il est préférable d'échanger plus d'informations plus souvent que de rester en silence ou de publier des informations dont on ne sait pas d'où elles sortent.

Y a-t-il d'autres commentaires ou d'autres questions ? Pablo.

PABLO RODRIGUEZ : Merci Alejandra, merci Patricio. C'est un plaisir d'être avec vous. Je suis Pablo Rodriguez.

L'un des aspects qui a attiré mon attention, depuis longtemps d'ailleurs, c'est le fait qu'à mesure que nous progressons et que nous réduisons la taille de ce que nous avons appelé la pile de tâches en suspens, nous continuons à ajouter des choses à cette pile. La priorisation, l'établissement de priorités, est effectivement fondamentale, définir si les tâches qui nous incombent sont le résultat de tâches passées ou si ce sont de nouvelles choses, de telle façon que nous puissions examiner ces questions, espérant que cela nous permette d'identifier de nouvelles manières de collaborer avec le Conseil d'Administration, avec l'organisation et même entre nous.

Mais je pense que ceci nous aidera également à gérer nos attentes en matière de ce que nous devons faire ou de ce que nous pouvons faire. Et je pense que ceci pourra peut-être atténuer quelque peu l'anxiété que nous ressentons lorsque nous pensons que nous n'obtenons pas l'attention que nous méritons.

Mon principal message, c'est que tout est question de communication. La communication est fondamentale. Dans ce cas en particulier, je pense qu'il est préférable de communiquer plus que moins. Merci beaucoup.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci beaucoup, Pablo, de cette remarque. Deux choses.

Effectivement, la communication, c'est essentiel, on le sait. Mais ce qui est essentiel aussi, c'est que les prochaines choses qu'on va faire, ce sont des choses qu'on veut réellement faire et comment s'y engager.

Vous avez parlé d'angoisse, d'anxiété par rapport au fait que les choses s'empilent. Oui, il faut en être bien conscient. Sachez que de notre côté, on en est conscient.

Autre chose que je voulais partager avec vous à la suite de la séance avec le GAC hier : changeons un petit peu l'état d'esprit. Si on regarde tout le travail que vous vous êtes engagés de faire, peut-être que vous vous y êtes attelés dès la réunion de La Haye est peut-être que maintenant, ce n'est plus nécessaire. Il y a des choses qui sont dans cette pile de choses à faire qui ne méritent pas forcément d'y être.

TATIANA TROPINA : Oui, c'est très intéressant et c'est précisément la raison pour laquelle je souhaitais intervenir après Pablo et après ce qu'a dit Katerina par rapport à ces cinq ans. On doit avoir la possibilité de dire : « Non, on n'a pas besoin de ceci. » Mais j'aimerais ajouter deux choses.

D'abord, ceci m'amène à la question de la communication, parce que certains de ces produits sont probablement perçus par la communauté comme leur travail, donc la communication est essentielle pour demander « Est-ce que vous pensez que c'est nécessaire encore ? » Et je dirais spontanément qu'il y a beaucoup de synergie entre les recommandations de l'ATRT3 et la piste de travail 2. Est-ce que quelqu'un a pris le temps de dire « Est-ce que vous avez aimé la manière dont les choses ont été faites ? » Est-ce qu'on pourrait fusionner un petit peu les deux ? Peut-être que non, peut-être que sans s'en rendre compte, on a refait quelque chose qui avait déjà été fait. Encore une fois, on en revient à l'établissement des priorités et à la communication.

GÖRAN MARBY : C'est amusant – enfin, amusant n'est pas le bon mot –, c'est intéressant. Excusez-moi, il est encore tôt pour moi. C'est amusant, j'ai l'impression d'être ici depuis neuf jours et ça ne fait que trois jours qu'on a commencé cette réunion.

Souvenez-vous, on a créé des structures ensemble qui ne permettent pas la souplesse que vous venez de mentionner. C'est une impossibilité. Je vais vous donner un exemple. Lorsqu'une recommandation soumise à révision est soumise au Conseil d'Administration – et partons du principe que le Conseil d'Administration l'approuve –, et j'ai un exemple concret, c'était le SSR2 et quelqu'un disait : « Le système de normalisation, c'est celui-là, on va l'appeler comme ça. » Et le Conseil d'Administration ne peut pas dire : « Non, on n'est pas d'accord. Et je ne dis pas que le Conseil d'Administration doit avoir la possibilité de modifier la révision des recommandations, parce que la révision des recommandations est déjà faite.

Il y a certaines choses qui peuvent nous sembler intéressantes mais d'abord, il faudrait avoir une discussion pour voir comment faire en sorte que les choses soient plus souples, parce que très souvent, on dit « Les processus, c'est lourd », mais il faut se conformer aux statuts constitutifs. C'est de là que viennent les processus.

On parle souvent de l'établissement des priorités comme si c'était la baguette magique, mais d'abord, il faut établir des priorités, mais il y a aussi un autre aspect de cette question : comment faire les choses différemment ? Votre équipe, mon équipe, on travaille sans relâche parce qu'on a trop de choses à faire. Mais une grande partie de ce travail a à voir avec le fait

qu'on a mis en place des procédures qui manquent parfois cruellement de souplesse. Et lorsqu'on reçoit une recommandation, cela nous prend parfois un an pour traiter une recommandation, parce que du point de vue de la procédure, on ne sait pas comment traiter cette recommandation.

ALEJANDRA REYNOSO : On a Chris, Pablo et Irina qui souhaitent intervenir. Chris.

CHRIS DISSPAIN : Merci.

Tatiana, je pense que vous avez raison, mais Göran, je pense que vous avez raison aussi. Cela étant dit, il doit y avoir une solution intermédiaire entre vous deux. Si vous regardez les droits curatifs des OIG, le Conseil d'Administration s'est réuni avec la chambre des parties contractantes hier pour parler de ces recommandations et a dit : « Oui, c'est vrai, il y a cet avis du GAC et il faut s'assurer qu'on en prenne compte. »

Et il y a un exemple très simple pour illustrer ce que je dis. Les statuts constitutifs stipulent que lorsque le Conseil d'Administration n'est pas d'accord avec l'avis du GAC, alors il y a un processus qui est prévu. Toutefois, on peut s'adresser au GAC et dire : « Plutôt que de se lancer dans ce processus qui va prendre six mois, pourquoi est-ce qu'on n'entreprend pas un autre

chemin, une autre voie ? » Si tout le monde est d'accord, il n'y a pas de problème. Il y a des moyens de contourner cela.

Vous avez raison, parce que lorsque vous recevez des recommandations des comités, des groupes de travail chargés de la révision, il n'y a pas grand-chose à faire, mais il y a d'autres moyens de prendre un raccourci. Raccourci, c'est un petit peu négatif comme mot, ce n'est pas le bon terme, mais vous voyez ce que je veux dire.

PABLO RODRIGUEZ :

Je suis Pablo Rodriguez du registre .pr de Porto Rico.

Une chose à prendre en considération pour donner un petit peu de contexte à cette discussion, c'est que l'ICANN représente et incarne un système complexe, complexe et non pas compliqué. Compliqué, c'est un problème qu'on peut régler avec de l'argent et l'expertise. Mais complexe, c'est quelque chose qui se distingue par une évolution constante où l'on doit redéfinir à chaque fois les différentes parties et lorsque vous touchez à quelque chose, cela a un effet ricochet sur les autres choses.

Par conséquent – et d'ailleurs pour revenir à ce que je disais dans mon intervention précédente –, on doit revoir énormément de ces points parce que ces points sont en perpétuelle évolution. Et ce qui nous occupe aujourd'hui, ce sont les problèmes de l'avenir.

Donc, les problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, ce sont les solutions du passé.

Or, qui a la capacité de lire dans l'avenir pour voir dans quelle mesure la décision qu'on prend aujourd'hui va avoir une incidence sur d'autres départements, sur d'autres domaines ? Personne ne peut le faire. Donc, il faut être bien conscient de cela et commencer à trouver des moyens où l'on peut agir, oui, effectivement, avec plus de diligence, plus d'efficacité, sans perdre de vue le fait que les décisions que l'on prend aujourd'hui auront peut-être une incidence pour demain.

IRINA DANIELIA :

Merci Alejandra de m'avoir donné la parole.

J'ai beaucoup apprécié la discussion que vous venez d'avoir quant à la possibilité d'évaluer ce qu'on est en train de faire et ce qu'on peut laisser de côté. Mais ceci me semble aussi un petit peu difficile, parce qu'il y a des volontaires qui consacrent leur temps et leurs efforts à travailler sur des recommandations et sur les propositions. Et il faut avoir le courage de dire à ces volontaires : « Ce n'est plus pertinent, ce n'est plus important et il faut le laisser de côté pour l'instant. » Il doit y avoir une meilleure manière de procéder sans pour autant se lancer dans un processus de deux ans. Il doit y avoir une solution plus simple. C'est pour la situation actuelle.

Si on regarde maintenant vers l'avenir, on commence à de nouvelles révisions, on constitue de nouveaux groupes intercommunautaires. Pourrions-nous envisager que ces nouveaux projets ne donnent pas lieu à 55 recommandations qu'il va ensuite falloir mettre en œuvre ? Y a-t-il une manière d'évaluer et de limiter le résultat attendu de ces efforts et s'assurer ainsi qu'on est en train de travailler sur les choses les plus importantes et que les recommandations qui découlent de ce travail sont effectivement pertinentes et importantes ?

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup, Irina. Tout à fait d'accord avec ce que vous venez de dire. J'irais même plus loin.

Actuellement, si vous regardez la page des commentaires publics, vous verrez qu'il y a une période de commentaires publics ouverte par rapport au mandat du groupe pilote sur la révision holistique et vous pouvez soumettre vos commentaires. Dans ce document sur le mandat, je pourrais parler aussi du processus, la manière dont il a été élaboré – parce que c'est un excellent exemple de la manière dont on peut avancer plus vite et de manière plus efficace, mais je veux parler du document lui-même – si vous regardez le document en soi et la manière dont la révision holistique pilote est envisagée conformément aux recommandations de l'ATRT3, vous verrez que l'une des questions abordées dans ce document – et on l'espère dans la

révision –, c'est la manière dont le groupe est censé élaborer des recommandations et évaluer ces recommandations, d'où donc l'importance de ce que vous venez de dire à l'instant, à savoir traiter les questions fondamentales relatives au système. Surtout, examinez ce document parce qu'on attend avec impatience les commentaires de la ccNSO.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci Pablo de votre commentaire. La complexité de l'écosystème est effectivement indéniable. On en est à la période de planification de la prochaine période, donc on va vous demander de penser à l'avenir et c'est à ce moment-là qu'il va falloir nous soumettre toutes vos idées par rapport à ce système si complexe qui est le nôtre.

PABLO RODRIGUEZ : Merci beaucoup.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci à tous. Cela a été une conversation très intéressante. Merci de nous avoir invités.

J'aimerais pour conclure vous demander s'il serait possible d'avoir un résumé des points saillants que vous avez évoqués dans les réponses reçues à vos questions de la part des présidents des SO et des AC.

PATRICIO POBLETE : Merci Alejandra, merci à tous. Cela a été une discussion très intéressante. Il y a des choses très importantes qui ont été dites et je suis sûr qu'on saura s'en souvenir. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]